

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 26

=oOo=

*du général d'armée Thierry Burkhard
chef d'état-major des Armées*

Le 17 février dernier, le Président de la République annonçait la fin de la présence militaire française au Mali. Le 15 août, le dernier soldat de la force BARKHANE quittait ce pays au terme d'une manœuvre menée en bon ordre, dans les délais fixés et en sécurité. Le 9 novembre 2022, la décision de mettre un terme à l'opération BARKHANE marque la fin de cette manœuvre de réarticulation de notre dispositif et constitue un jalon majeur dans la transformation de notre posture au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Prenant le relais de l'opération SERVAL déclenchée en 2013 à la demande des autorités maliennes pour recouvrer leur souveraineté, l'opération BARKHANE visait en priorité à accompagner la montée en puissance des armées des pays du Sahel, confrontés à la violence destructrice de groupes armés terroristes. Aux côtés de nos partenaires et alliés européens et américains, des résultats significatifs ont été obtenus. La voie est tracée vers le renforcement de l'autonomisation croissante des forces de sécurité africaines.

Aux soldats, marins et aviateurs qui, sous les ordres de chefs déterminés, ont servi la France dans le cadre de l'opération BARKHANE, je redis la fierté légitime qu'ils peuvent ressentir pour leur engagement sans faille. Il a assurément permis de contribuer à la protection des populations. Je sais aussi la satisfaction qu'ils ont à avoir combattu avec nos frères d'armes africains.

Je leur demande de garder vive la mémoire des 59 militaires qui ont fait le don de leur vie au Sahel sous les couleurs françaises et de s'appuyer sur leur exemple pour s'engager avec toujours plus d'ardeur. À ce titre, les armées et leurs chefs auront toujours le soin d'entourer les familles endeuillées. Qu'elles ne doutent jamais que leurs proches sont tombés dans l'accomplissement de leur devoir, pour une cause noble. Cet honneur demeurera indéfectiblement attaché à leur sacrifice. Quant à tous ceux qui portent encore dans leur corps ou dans leur âme les stigmates de ces années de combat, je les assure de notre soutien dans leurs efforts de reconstruction.

La fin de l'opération BARKHANE ne signifie pas la fin de la lutte contre le terrorisme au Sahel. Dans ce cadre, les savoir-faire acquis par les armées françaises au cours de longues années d'opération demeurent utiles pour continuer le combat. Notre plus-value sera de bien se positionner dans une logique partenariale, évoluant vers une véritable intimité stratégique. Nous ne devons rien prescrire et tout co-construire en s'adaptant aux besoins des armées des pays concernés. À moyen terme, la stabilisation de l'Afrique de l'Ouest ne peut être que dans la main des États africains eux-mêmes.

Le volet militaire de ces nouvelles formes de coopération doit s'inscrire harmonieusement dans un éventail élargi de partenariats économiques, administratifs et politiques. Cette approche diversifiée est essentielle pour participer à la sécurité parce qu'elle permet de mieux prendre en compte les conditions actuelles de la conflictualité. En particulier, une stratégie intégrée offre de meilleures capacités de réponse dans les champs informationnels contre des compétiteurs offensifs, qui constituent une autre forme de menace pour la stabilité en Afrique, comme pour nos intérêts.

Une fois de plus, nous devons manœuvrer pour nous adapter aux évolutions de l'environnement et rechercher l'efficacité opérationnelle au service d'une vision stratégique. Les armées adoptent naturellement cette logique. J'ai la conviction que nous saurons apporter des solutions pragmatiques et efficaces pour continuer de défendre la France et ses intérêts, ainsi que protéger les Français. J'ai confiance dans nos soldats, marins et aviateurs qui sauront valoriser sur le terrain leur riche expérience opérationnelle et leur esprit d'initiative pour transformer notre manière de remplir notre mission.

Avec toujours plus d'audace, en avant !

Paris, le jeudi 10 novembre 2022



Numéro d'ordre général : 6039